

Niveau 4 Cadre européen des certifications

| | |
|-----------------------------|---|
| Public concerné | <p>Apprenant sous statut :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation continue ➤ En contrat de professionnalisation |
| Conditions et délai d'accès | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Satisfaire à un entretien avant l'entrée en formation et à un test de positionnement. ➤ Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes ➤ Être éligible au dispositif « Qualif emploi » Conseil régional de Bretagne ➤ Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre (https://www.cdg35.fr/accueil_internet/rechercher_un_emploi/s-inscrire-a-un-dispositif-de-formation) |
| Prérequis et aptitudes | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre agé de plus de 18 ans ➤ Avoir quitté la formation initiale depuis plus d'un an ➤ Etre titulaire d'un niveau 3 minimum ou justifier d'une expérience professionnelle ou extra-professionnelle dans l'un de ces 3 domaines : Bâtiment, espaces verts ou travaux publics. ➤ Observer un délai d'interruption de deux années entre deux formations financées par le Conseil Régional de Bretagne ➤ Avoir un réel intérêt pour la polyvalence ➤ Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail, diriger...) ➤ Etre mobile ➤ Avoir de bonnes aptitudes pour les travaux physiques ➤ Avoir des aptitudes relationnelles et de communication ➤ Etre curieux et ouvert aux nouvelles technologies |
| Objectifs | <p>Le chargé de maintenance technique polyvalent(e) : bénéficie d'une triple compétence, une compétence Bâtiment, Espaces verts - Ecojardinage et Voirie, associées à des compétences transverses.</p> <p>Parvenir à un niveau de qualification professionnelle permettant d'exercer un poste de maintenance ou/et avoir des fonctions de responsable dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un service communal • un service technique en collectivité • un service entretien d'un organisme recevant du public |
| Durée de la formation | <p>1126 heures de formation sur 9 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 27 semaines à la MFR ➤ 7 semaines en entreprise |
| Contenus et compétences | <p>La formation se décompose en 4 blocs de compétences.</p> |

| | |
|--------------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Bloc 1 : Maintenance des bâtiments (Conduit et validé par la MFU à SAINT GREGOIRE) • Bloc 2 : Entretien des espaces verts mention éco-jardinage (Conduit et validé par la MFR à SAINT GREGOIRE) • Bloc 3 : Entretien de la voirie (Conduit et validé par la MFR de Plabennec à SAINT GREGOIRE) • Bloc 4 : Règlements et sécurité des usagers et des biens (Conduit et validé par le CDG35 à THORIGNE FOUILLARD) |
| Types d'organismes d'accueil | Collectivités territoriales, structures recevant du public. |
| Modalités d'évaluation | ➤ Validation par bloc de compétences |
| Modalités pédagogiques | <p>Les modules techniques et théoriques sont dispensés par une équipe pédagogique pluridisciplinaire (professionnels territoriaux et formateurs techniques en bâtiment, espaces verts et voirie).</p> <p>L'alternance est assurée par des périodes de stages d'une durée de 7 semaines permettant la mise en pratique concrètes des apports théoriques.</p> <p>Le titre professionnel Chargé de Maintenance Technique polyvalent (CMTP) est délivré par la MFR de Saint-Grégoire et le CDG 35. De niveau 4 (anciennement niveau IV), il permet d'intégrer directement un poste d'agent technique polyvalent ou bien de poursuivre une formation de niveau supérieur.</p> <p>Moyens pédagogiques : Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques. Plateaux techniques avec matériel et outillage pour les travaux pratiques Parc arboré de 6 hectares.</p> |
| Les + | <p>Les stagiaires de la formation continue bénéficient :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'une Formation Gestes et postures ➤ d'une Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ➤ d'une Formation à la conduite d'engins agricoles ➤ d'un accompagnement individualisé |
| Poursuites d'études envisageables | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diplôme supérieur ➤ Certificats de spécialisation ➤ BP |
| Tarifs | Il n'y a pas de frais pédagogiques. Ils sont pris en charge par le dispositif « Qualif emploi » du Conseil régional de Bretagne ou par Transition Pro le cas échéant. Reste à charge le coût de la demi-pension |
| Lieu | <p>MFR RENNES SAINT GREGOIRE 14, Les Rabinardières 35760 SAINT GREGOIRE</p> <p>Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap. (Nous consulter).</p> |
| Responsable de l'action de formation | Mme Agnès VASSEUR-ROBERT |